

# **Rapport synthèse de la mission d'audit de la société 'Compagnie Guinea Alumina Corporation' du mois d'avril 2023 (GAC\_2023\_04)**

L'inspection s'est déroulée du 05/04/2023 au 11/04/2023 au sein de Compagnie Guinea Alumina Corporation

## **Résumé exécutif :**

Audit réalisé sur les sites de Kamsar et de Sangarédi : la base vie, les mines, les routes minières, le chemin de fer et le port minéralier. La mission a eu des entretiens avec les Départements Environnement, Hygiène, Santé, Sécurité et Relations Communautaires de la compagnie pour comprendre les mesures idoines qu'elle a prises en faveur de l'Environnement et de la communauté.

Concernant les visites de terrain, la mission s'est rendue à la mine en exploitation et restaurée à savoir les plateaux 20 et 26, au barrage Thiouladji où des mesures physicochimiques de ces eaux ont été réalisées, au dépotoir de Tinguilinta où des mesures physicochimiques des eaux souterraines ont été effectuées à travers leur piézomètre installé à ce niveau, au garage des engins légers. Elle a aussi visité la pépinière de Tinguilinta, le fleuve Tinguilinta où des mesures ont été réalisées à trois points différents, le garage DTP MINING et du lavage des engins lourds de Sangarédi, la déchèterie du port, le centre de culbutage, la station de traitement des eaux usées, le garage des engins légers et le garage locomotive où les déversements d'hydrocarbures sont maîtrisés et les mesures en santé, sécurité et environnement sont respectées à la lettre, le quai de chargement. Ensuite, la mission a effectué des consultations communautaires à Sinthiourou Thiouladji du côté de Sangarédi et au district de Filima, secteur Dabrass 1 du côté de Kamsar tous des villages réinstallés.

## **Entretien avec la direction de la société :**

Un entretien avec la Direction de la Société s'est déroulé le 05/04/2023 de 10:16:00 à 11:27:00. Les points suivants ont été abordés :

### Appropriation des terres :

Commission préfectorale conduite par un consultant indépendant pour évaluer les biens, rencontrer les coutumiers, identifier le propriétaire et évaluer les biens avant compensation.

### Mesures de conservation des sols :

Vétivers et gabions sur les flancs des pentes, digues de protection pour canaliser les eaux de ruissellement vers des bassins de décantation, respect et protection de la bande de servitude de 50m.

### Minimisation de la contamination des sols :

En cas de contamination des sols par hydrocarbures, les sols sont raclés et envoyés vers des unités de traitement des sols.

### Mesure pour la conservation de la flore :

Compensation du couvert végétal détruit par la mine, pépinière de Tinguilinta.

### Gestion des déchets :

Unité de traitement au port et à la mine (tri, incinération, recyclage - entreprise CECEDI). Les huiles usagées sont collectées et remises à certaines entreprises qui pourront les recycler.

### La Direction a évoqué les préoccupations suivantes :

- Accident : Non-respect des règles par les communautés riveraines
- Eau potable :
- Santé : dégradation des conditions sanitaires dues à la surpopulation

### **Relations communautaires :**

Un entretien avec la Direction des relations communautaires s'est déroulé le 05/04/2023 de 11:32:00 à 12:45:00. Les points suivants ont été abordés :

### Groupes vulnérables :

Offres de vivres et réponse aux demandes d'aide

### Dispositions pour le développement féminin :

Centre polyvalent de formation des femmes.

### Les infrastructures apportées par la société sont :

- > école () :
- > centre de santé () :
- > centre de santé () :
- > autres () : développement de projets agricoles

### **Entretien avec les communautés riveraines :**

2 entretiens avec les communautés riveraines ont été effectués dans les villages de : Dabrass 1, Sinthiourou Thiouladji,

Les principales préoccupations citées par les communautés riveraines sont les suivantes :

- Dabrass 1 > emploi : peu d'emploi des jeunes
- Dabrass 1 > terres agricoles : insuffisance liée au développement de la mine
- Sinthiourou Thiouladji > circulation : peu de routes communautaires
- Sinthiourou Thiouladji > emploi : peu d'emploi des jeunes
- Sinthiourou Thiouladji > terres agricoles : insuffisance liée au développement de la mine

### **Appréciations de l'équipe d'enquête :**

Au cours de cette mission de contrôle et de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale des activités minières de la Compagnie d'Alumine de Guinée (GAC) à travers ses différentes composantes, l'unanimité de l'équipe approuve que globalement, GAC est jugée globalement conforme sur la mise en œuvre de son PGES tout en signalant que des efforts restent à fournir pour la prise en compte des recommandations issues de ce rapport.

### **Non-conformités**

Les non-conformités relevées par la mission sont :

> Hydrocarbures : déversement d'huiles usagées au garage DTP de Sangarédi

*Recommandation : mise en place de bacs de rétention*

> Poussière : Envolées de poussières importantes de la mine au port en passant par les routes minières

*Recommandation : aspersion d'eau, couvertures imperméables, additifs agglomérants*

> déchets : Des déchets à recycler stockés en tas par manque technique de recyclage.

Le transport des déchets biodégradables du port de Kamsar à la décharge de Conakry provoquant ainsi l'accumulation de déchets périssable avec dégagement d'odeurs nauséabondes.

*Recommandation :*

> eau souterraine : manque de piézomètres

*Recommandation : 1 piézomètre sur le site de la décharge, 1 en amont et 1 en aval hydraulique.*

> Eau potable : La majorité des forages octroyés par GAC aux différentes communautés ne produit pas de l'eau de bonne qualité.

*Recommandation : Mettre en place un système de suivi régulier des forages (la maintenance et la qualité de l'eau) ;*

- *Choisir des professionnels capables de construire un forage aux normes (SNAPE ou Entreprises agréées) ;*

- *Trouver d'autres voies d'adduction d'eau à la communauté telles que : des puits améliorés, le traitement des eaux de surface, etc.*

> terres agricoles : Non implication des services juridiques pour les questions d'appropriation des terres.

*Recommandation : Impliquer les services juridiques.*

> eau souterraine : Piézomètre du plateau 26 : Turbidité excessive.

*Recommandation : Purger régulièrement les piézomètres au moins 2 fois par an et mettre en place un suivi régulier pour s'assurer qu'il n'y pas de risque de contamination des eaux souterraines.*

> Poussière : Au niveau du concasseur, teneurs très élevées en PM10 (presque 500 µg/m<sup>3</sup>)

*Recommandation : Pulvériser d'eau pour réduire les émissions de PM10 et autres lors du chargement, déchargement des camions et du concassage du minerais.*

> Poussière : Dépassement des PM10 au niveau du village de Bélikindi.

*Recommandation : Arrosage suffisant des routes minières avec ajout d'additifs agglomérant ; Réduction de la vitesses des équipements de transport ; asphalté les routes ou utiliser des matériaux qui réduisent la poussière et compacter les couches; mettre en place des rideaux d'arbre ou des haies vives à 3 niveaux.*

> Eaux de surface : Acidification du fleuve Tinguilinta aval (pH = 5.89).

*Recommandation : L'acidification est liée à la pollution atmosphérique (NO, NO<sub>2</sub>, SO<sub>3</sub> et NH<sub>3</sub>) : mise en place des bassins de sédimentation étanches munis d'une membrane de filtration et leur curage régulier pour éviter tout débordement de ces eaux de ruissellement vers les cours d'eau.*

> Poussière : Centre de culbutage et quai de chargement de Kamsar : fort dépassement des PM10.

*Recommandation : Renforcer le débit du système d'aspersion d'eau au centre de culbutage et en installer un au quai de chargement ; Installation de goulottes efficaces sur les convoyeurs.*

**Pour toute demande de complément d'information, merci de contacter :**

- M. Mouloukou Souleymane SIDIBE, DG/AGEE, [sofe.mou@gmail.com](mailto:sofe.mou@gmail.com)
- M. Aboubacar KABA, DG/LAE, [boubahKaba@gmail.com](mailto:boubahKaba@gmail.com)

## ANNEXES : mesures physico-chimiques

### analyses d'eau

point : GAC\_PZ\_1

désignation : Piézomètre derrière dépotoir

longitude	latitude	T°C	pH	Eh	Cond.
-14.0176	11.0898	31.5	6.59	262	284

point : GAC\_PZ\_2

désignation : piézomètre mine plateau 26

longitude	latitude	T°C	pH	Eh	Cond.
-14.0803	11.0282	31.72	5.68	306	135

point : GAC\_SW\_1

désignation : Barrage Thiouladji

longitude	latitude	T°C	pH	Eh	Cond.
-14.0641	11.0813	29.6	6.15	209	162

point : GAC\_SW\_2

désignation : Tinguilinta Aval

longitude	latitude	T°C	pH	Eh	Cond.
-14.2148	11.0154	29.5	5.89	342	84

## analyses de bruit

point : GAC\_PT\_2

Désignation : quai chargement des barges

Longitude      Latitude

-13.9073      11.0358

Niveau d'exposition moyen : 77.3 dB (durée mesure : 4.42 mn)

point : GAC\_TT\_1

Désignation : Concasseur

Longitude      Latitude

-14.0884      11.0313

Niveau d'exposition moyen : 53.6 dB (durée mesure : 30 mn)

point : GAC\_TW\_1

Désignation : village de Belinkindi

Longitude      Latitude

-14.0866      11.0152

Niveau d'exposition moyen : 46.9 dB (durée mesure : 30 mn)

point : GAC\_\_1

Désignation : 30m du centre de culbutage (Kamsar)

Longitude      Latitude

-14.6002      10.6508

Niveau d'exposition moyen : 61.4 dB (durée mesure : 4.6 mn)

## analyses de poussières

point : GAC\_PT\_1

Désignation : entre centre de culbutage et clôture mangrove

longitude      latitude

-14.6002      10.6508

PM10-µg/m<sup>3</sup> PM2.2 - µg/m<sup>3</sup>

476.1 56.54

point : GAC\_PT\_2

Désignation : quai chargement des barges

longitude latitude

-13.9073 11.0358

PM10- $\mu\text{g}/\text{m}^3$  PM2.2 -  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

495.9 61.69

point : GAC\_TT\_2

Désignation : 611 m du concasseur

longitude latitude

-14.0884 11.0313

PM10- $\mu\text{g}/\text{m}^3$  PM2.2 -  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

498.8 64.21

point : GAC\_TW\_1

Désignation : village de Belinkindi

longitude latitude

-14.0866 11.0152

PM10- $\mu\text{g}/\text{m}^3$  PM2.2 -  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

364.8 47.72